

DOUBS

SAINTE-ANNE

ÉGLISE SAINT-THIÉBAUD

CONSOLIDATION DE L'ÉGLISE
ET RESTAURATION DES TOITURES ET DES FAÇADES

NOTICE DE PRÉSENTATION

Juillet 2013

Olivier CHANU

Architecte D.P.L.G. – Architecte du Patrimoine

28 rue de la Poste
69220 BELLEVILLE

PRÉSENTATION DE L'ÉDIFICE

L'église Saint Thiébaud est située à l'écart du bourg, au sud-est du village.

Elle a été inscrite en totalité à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, par arrêté du 8 février 2006, ainsi que le mur du cimetière qui l'entoure, par arrêté du 2 août 2006.

Dispositions générales

L'église Saint-Thiébaud est orientée. Elle comporte une nef à un vaisseau de trois travées. Le chœur est composé d'une abside à trois pans disposée dans le prolongement de la nef. La nef est surmontée de voûtes d'arêtes séparées par des arcs doubleaux reposant sur des pilastres sans bases ni chapiteaux. Le chœur est également couvert par une voûte d'arêtes adaptée à sa forme polygonale.

L'église possède un clocher-porche attenant à la deuxième travée de la nef, du côté nord. Une sacristie est située au nord-est de l'église, au droit du clocher et de la troisième travée de la nef. Un réduit est disposé au nord-ouest de l'église, au droit du clocher de la première travée de la nef. Cet espace comporte un escalier d'accès au clocher et aux combles.

L'église possède une toiture à 6 versants : deux versants principaux, 1 croupe au droit de la façade ouest et 3roupes au droit de l'abside. La sacristie et le réduit sont couverts dans le prolongement des versants principaux de l'église. Le clocher est surmonté d'un dôme franc-comtois.

La façade ouest de l'église comporte un portail surmonté d'un porche en appentis.

L'église est éclairée par de larges baies en plein-cintre. L'abside ne possède pas de baie d'axe car elle comportait un retable.

L'intérieur de l'église est très sobre. Le décor était principalement concentré sur le mobilier qui a été déposé en conservation, en raison de l'état très dégradé de l'édifice. Les parements intérieurs de l'église sont entièrement blancs, mais ils laissent apparaître dans les zones de lacunes d'anciennes peintures constituées d'un fond ocre jaune et de faux-joints brun foncé.

La nef comprenait un plancher en bois qui a été déposé. Le chœur comporte un dallage en pierre conservé en place.

PRINCIPAUX REPÈRES CHRONOLOGIQUES

XIII^e siècle

Construction du château de Sainte-Anne, qui appartient à la famille de Chalon jusqu'à la conquête de la Franche-Comté au XVII^e siècle. Une église est construite dans son enceinte.

XVI^e siècle

Le château de Sainte Anne est une des principales places fortes de la province.

XVII^e siècle

1677 Le château et le bourg sont rasés sur ordre du roi Louis XIV.

Les habitants s'installent sur le plateau de Dournon et ils créent le nouveau Sainte-Anne, alors nommé Sainte-Agnès.

1688 Sainte-Agnès se compose de 9 maisons.

1689 Construction d'une église près du nouveau Sainte-Anne. Cette église isolée se compose de deux travées, d'un chœur et d'un clocher-porche.

XVIII^e siècle

1779 L'église présente des problèmes de stabilité structurelle. L'architecte Vieiey, établi à Salins, dresse un « *Plan élévation cote et dimention de l'église du nouveau Sainte-Anne, et des réparations à y faire...* ». Ce document graphique comporte également un descriptif des travaux de réparation et d'extension de l'édifice : construction des contreforts, réfection des voûtes de la 3^{ème} travée et du chœur, positionnement des « *ancres en étrier* » dans la charpente, construction d'une sacristie, d'une cage d'escalier pour accéder au clocher et de murs latéraux pour un porche « *chapiteau* » au devant de l'église, création d'une porte extérieure au bas du clocher, et reconstruction de la charpente du clocher en forme de dôme à l'impériale.

Ces travaux ont bien été réalisés pour l'essentiel. La date « *1781* » sur le nouveau portail du clocher en indiquerait la fin.

XIX^e siècle

1801 La paroisse de Sainte-Anne est déclarée succursale, mais elle n'eut jamais de prêtre à demeure.

1830 L'église est rattachée à la paroisse du Crouzet.

- 1841** La cloche est refondue par Borne.
Beffroi refait à neuf en bois de chêne.
Porche de l'église reconstruit en tuiles.
Escalier refait à neuf en bois de chêne.
- 1847** Le conseil municipal demande l'érection de l'église en chapelle vicariale et s'engage à construire un presbytère, sans suite.
- 1855** Le village de Sainte-Agnès redevient Sainte-Anne.
La couverture en bardeaux de l'église est remplacée par une couverture en tuiles.
- 1898** Pose de tirants métalliques pour soutenir les voûtes après le constat de fissures.
Réparation des contreforts du clocher. Exécution d'un béton dans la sacristie en remplacement du plancher pourri.

XX^e siècle

- 1933** Reprise en béton du côté sud du chœur.

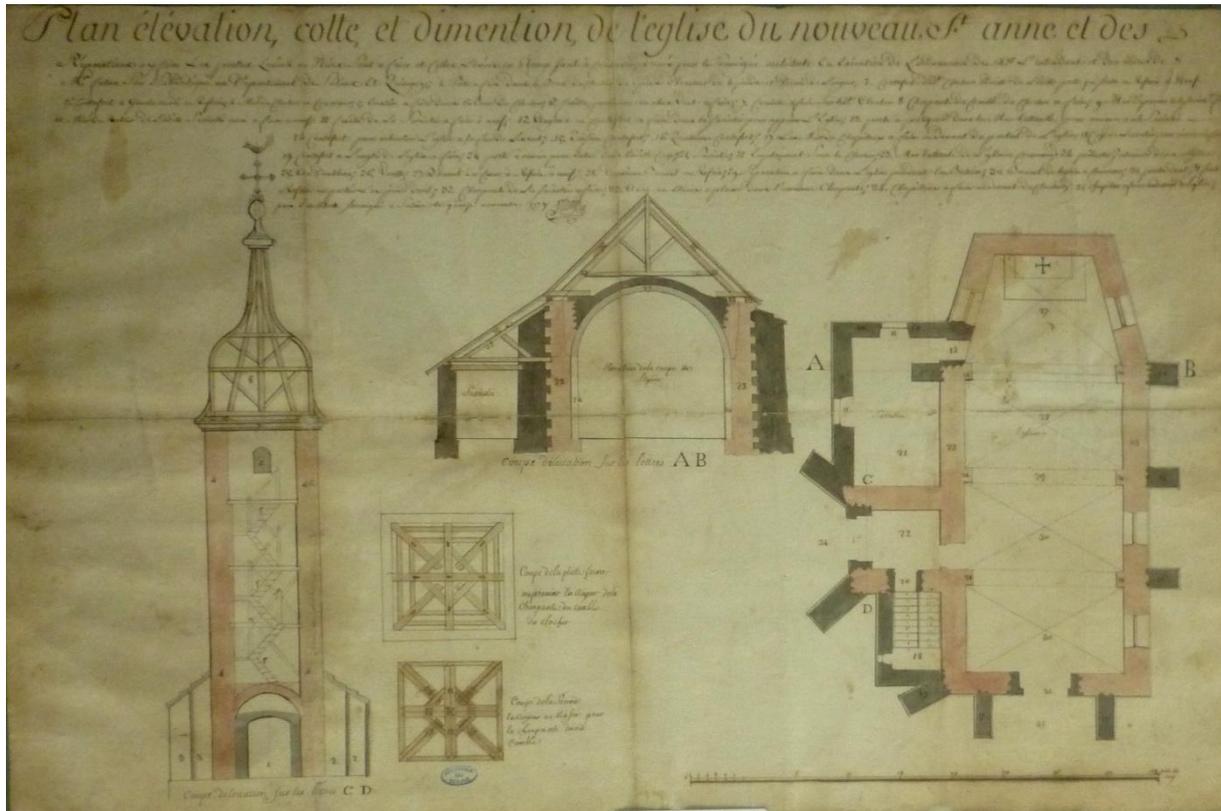
Problèmes récurrents de stabilité des structures de l'édifice.
- 1979** Le maître-autel avec son tabernacle tournant du XVIII^e siècle est classé parmi les Monuments Historiques.

Sources

COURTIEU Jean, « *Dictionnaire des communes du département du Doubs* ».

Archives Départementales du Doubs.

Documentation de la DRAC de Franche-Comté.



Document intitulé « *Plan, élévation, cote et dimension de l'église du nouveau Sainte-Anne, et des réparations à y faire* », réalisé par l'architecte Vieiey en 1779.

ÉTAT SANITAIRE

Maçonneries

Les maçonneries présentent des fissures importantes, en particulier en partie haute des voûtes, dans l'axe longitudinal de l'église. Une fissure traverse également de part en part le mur est de l'abside. Les témoins placés au niveau de la fissure axiale sont rompus, sauf celui de la première travée.

Les murs présentent des dévers vers l'extérieur. Les arcs doubleaux sont très déformés. La courbure de certains arcs est inversée à la clé.

Des tirants métalliques ont été posés à l'intérieur de l'édifice, mais ils ont été mal positionnés : ils sont situés dans l'axe des travées, au-dessus des fenêtres, à une hauteur trop importante pour reprendre les poussées des voûtes. Ils n'ont aucune utilité et aggravent au contraire les désordres en fragilisant les maçonneries au-dessus des fenêtres.

Des étalements provisoires ont été posés au droit des arcs doubleaux à l'intérieur de l'édifice. Deux contrefiches ont également été posées à l'extérieur de l'église, de part et d'autre du mur est de l'abside.

Par ailleurs, les maçonneries sont très humides et présentent des traces de remontées capillaires.

Les parements intérieurs présentent des zones lacunaires en raison de l'humidité et des fissures.

Les parements extérieurs de l'église sont très hétérogènes. Les élévations ouest, nord et est sont recouvertes d'un enduit hydraulique. L'élévation sud comporte un bardage constitué de tuiles plates de couleurs et de natures différentes : tuiles jaunes, rouges, tuiles écaille, tuiles « queue de castor », tuiles à extrémités coupées, etc ...

Les ouvrages structurels sont en pierre de taille apparente : chaînes d'angle, encadrements de baies, soubassements, corniches, contreforts. Ces éléments ont été systématiquement rejointoyés au ciment. Certaines pierres de taille sont cassées.

Des reprises en béton ont été réalisées sur les murs de la sacristie, au droit d'un solivage récent en sapin.

Couverture

La couverture de l'église est en tuile à emboîtement. Elle est très dégradée. Plusieurs tuiles sont manquantes ou cassées. Les ouvrages d'étanchéité en fer et en zinc sont défectueux. Ces désordres provoquent des infiltrations d'eaux pluviales dans les combles.

Les descentes d'eaux pluviales sont également en mauvais état.

Charpente

La charpente au droit de la nef et du chœur est constituée de 4 fermes principales. Ces fermes comportent des entrails retroussés en raison de la présence des voûtes au-dessus du niveau des arases. Les entrails retroussés sont très sollicités à la traction. Par conséquent, sous le poids de la toiture, les assemblages des entrails et des jambes de force attenantes se sont rompus. Les fermes se sont affaissées et se sont écartées, exerçant des poussées sur les murs de l'église. Les arbalétriers ont fortement fléchi.

Par ailleurs, plusieurs pièces de charpente sont détériorées, notamment en raison de la dégradation des couvertures et de l'humidité des murs : noues, sablières, etc ...

Des anciens chevrons et voligeages ont été conservés, ainsi qu'une partie de l'ancienne couverture en tavaillons visible sous la couverture actuelle en tuiles.

La charpente du réduit situé entre le clocher et la première travée de la nef est également dégradée en raison des infiltrations d'eaux pluviales.

La charpente de la sacristie n'a pas pu être observée.

La charpente du porche au droit de la façade ouest est très dégradée.

Clocher

La couverture en tuile écaille du clocher est dégradée. Le piédouche est en bon état apparent.

La charpente du clocher est en bon état apparent.

La structure du beffroi présente quelques désordres. Les appuis des poutres à la base du beffroi sont trop réduits (3-4cm).

Les deux baies situées en partie haute du clocher sont libres et sans abat-sons.

Les faces nord et est du clocher sont en maçonneries de moellons équarris de moyen appareil jointoyées à la chaux et repris partiellement au ciment. Certaines zones sont couvertes d'enduits hydrauliques.

Les façades sud et ouest sont composées d'un bardage de tuiles plates aux extrémités découpées et de couleur jaune.

DIAGNOSTIC

Humidité

L'édifice est très humide. Cette humidité provient :

- des infiltrations d'eaux pluviales au niveau des toitures défectueuses
- des remontées capillaires en partie basse des murs
- de la présence importante d'enduits hydrauliques et de joints en ciment qui enferment l'humidité dans les murs et ne permettent pas d'assainir les maçonneries.

Structure

Des sondages de sol visuels et une étude de structure ont été réalisés par le bureau CETEL, situé à Besançon.

Les causes possibles des désordres sont les suivantes :

- Pour les murs ouest et est, les fissures sont liées au problème de l'assise dans un sol hétérogène mis en évidence par les sondages.
- Pour les murs nord et sud et les voûtes, les désordres sont probablement liés à la déformation de la charpente.

En outre, les sondages ont permis de constater que certaines canalisations d'eaux pluviales sont endommagées voire non collectées. Elles laissent l'eau s'infiltrer dans le sol au pied des façades.

PROJET DE RESTAURATION

Assainissement

Le réseau de collecte des eaux pluviales sera repris. Un drainage sera mis en place sur le pourtour de l'église.

Charpente

Les fermes seront démontées et remontées. Les assemblages seront repris. Les pièces dégradées seront remplacées.

Des tirants métalliques seront posés afin de reprendre les poussées en pieds d'arbalétriers.

Couverture

Les couvertures seront entièrement refaites en tuiles plates. Plusieurs teintes de tuiles seront utilisées. Nous proposons de réaliser un mélange de tuiles différentes à l'identique des bardages en tuiles actuels : tuiles écaille, tuiles « queue de castor » et tuiles à extrémités coupées.

La couverture du clocher sera réalisée en tuile écaille, à l'identique de l'existant. Le piédouche existant sera conservé. La croix et le coq seront contrôlés.

Les ouvrages d'étanchéité seront réalisés en cuivre étamé, en substitution au fer blanc traditionnel.

Les gouttières pendantes et les descentes d'eaux pluviales seront également réalisées en cuivre étamé.

Consolidation des maçonneries

Une reprise en sous-œuvre de l'assise des murs sera réalisée en béton armé au droit des murs est et nord de l'abside.

Les tirants actuels seront déposés en démolition. Les parties les plus déformées des voûtes seront soigneusement démontées et remontées. De nouveaux tirants pourront être posés dans l'axe des doubleaux, en fonction des indications du bureau d'étude structure.

Les maçonneries seront remaillées au droit des fissures existantes. Des injections de coulis gravitaires à la chaux seront réalisées dans les maçonneries des voûtes et des murs.

Les étaielements à l'intérieur de l'église et les contrefiches seront déposés après réalisation des travaux de consolidation.

Élévations extérieures

Les enduits au mortier hydraulique seront supprimés.

L'ensemble des parements sera rejointoyé au mortier de chaux NHL 3,5.

Des enduits à la chaux seront réalisés sur les parements courants. Seuls les ouvrages structurels en pierre de taille seront conservés apparents : chaînes d'angle, encadrements de baies, soubassements, corniches, contreforts.

Les parements en pierre de taille seront nettoyés par gommage. Les pierres cassées ou dégradées en profondeur seront remplacées.

Les bardages en tuiles plates de l'élévation sud de l'église et des faces sud et ouest du clocher seront refaits à l'identique des bardages existants et des couvertures proposées dans le projet, avec un mélange de tuiles de couleur et de formes variées : tuiles écaille, tuiles « queue de castor » et tuiles à extrémités coupées. Les ouvrages d'étanchéité seront réalisés en cuivre étamé. Les encadrements métalliques au droit des baies auront une largeur plus réduite que celle des encadrements actuels.

Les portails au droit de la façade ouest de l'église et du clocher seront restaurés et remis en peinture. Leur teinte sera identique à celle existante (ocre rouge). Le présent dossier ne comprend pas le remplacement des fenêtres en bois de l'église.

Les protections grillagées des fenêtres seront remplacées par des protections en cuivre.

Des abat-sons et des grillages anti-volatiles seront posés au droit des baies situées dans la partie supérieure du clocher. Des détails d'exécution des abat-sons seront transmis à la DRAC pour validation.

Beffroi

Le beffroi sera restauré. Les appuis des poutres à la base du beffroi seront complétés.

Paratonnerre

Une installation complète de paratonnerre sera réalisée.